

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	14 ^{ème}
Nom de site	AV ROCKFELLER	Numéro	753515
Adresse du site	27, boulevard Jourdan	Hauteur	R+4 (18.40m)
Bailleur de l'immeuble	Public Maison de l'Argentine	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 2 faisceaux orientables en lieu et place de 2 antennes inactives ainsi que le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G).		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	23/10/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	23/11/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 70° et 180° ainsi que partage du 2100MHz (4G/5G)		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 7.50m	Vis-à-vis (25m)	néant
Estimation	2G/3G/4G/5G: 70° < 3V/m - 180° < 5V/m 5G (3500) : 70° < 4V/m - 180° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	29.78m		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 2 antennes panneaux existantes azimuts 70° et 180°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 2 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Remplacement à l'identique de 2 antennes inactives
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Vue des Antennes Avant/Après



Après travaux :

Inchangé

PAS DE MODIFICATION VISUELLE

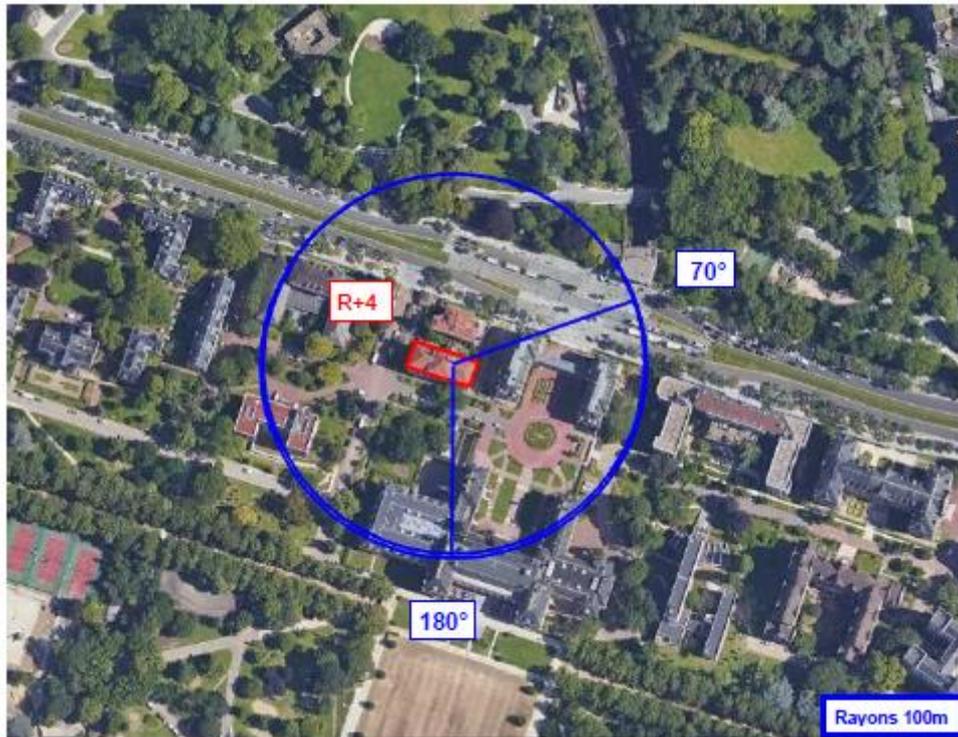
Vue des Azimuts

70°



205°



**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes****PAS D'ÉTABLISSEMENTS PARTICULIERS DANS LES 100M****Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimet 70°	Azimet 180°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	18.5 m	18.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m .

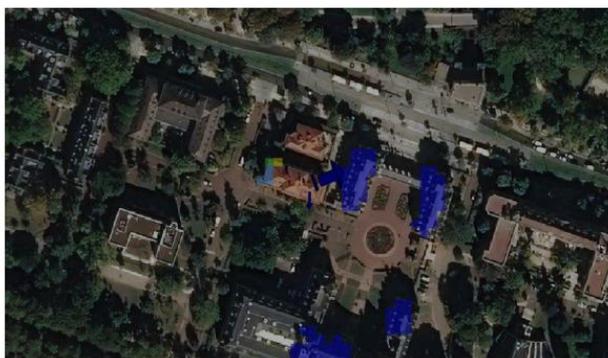
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimet 70°	Azimet 180°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	20.5 m	20.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

ii. Azimet 70°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimet 70°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



iv. Azimet 180°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimet 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .

